

LES CORAILLEURS SC

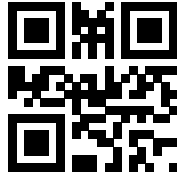


Notaire





Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 février 2023 sous réserves d'incidents



**Etude de Maître Jean-François
MONTREDON
notaire aux ANGLES (Gard)
1130 avenue de la 2ème DB**

Suivant acte reçu par Maître Jean-François MONTREDON, Notaire associé aux ANGLES (Gard), 1130 Avenue de la 2ème DB., le 27 janvier 2023 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** la propriété et la gestion ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations.



Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2023

La société est dénommée : **LES CORAILLEURS**

Le siège social est fixé à : PIOLENC (84420), 794 avenue Sidoine Clément

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100.00 EUR)

Le gérant désigné est Monsieur Jean GERARDIN, demeurant à PIOLENC (84420), 794 avenue Sidoine Clément

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON

Pour avis Le notaire